



Déclaration FSU au CSAA du 30 janvier 2024

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs les membres de ce CSA académique,

Le comité social de notre académie se réunit encore une fois au beau milieu d'une crise sociale. Cette fois-ci c'est le monde agricole qui est dans la rue. Les raisons de la colère touchent aussi l'Education nationale.

A partir de l'an prochain, le DNB conditionnera l'accès au lycée. Les élèves de 3^e dont le conseil de classe a acté le passage en Seconde, mais qui échoueraient au DNB, rejoindraient une classe « prépa-seconde » prise en charge par des enseignants du lycée sur un programme spécifique non encore déterminé. Au regard des taux actuels de réussite au DNB dans l'académie, presque 11% des élèves de 3^e seront concernés par ce dispositif. S'agit-il de refaire une année type collège ? Non. Il y aurait moins de cours, notamment en français et en maths, priorités pourtant affichées dans les discours ministériels. Ce ne sera pas une classe de Seconde non plus car les 27 heures de cours hebdomadaires prévues engloberont pour une grande partie des heures de projet, d'orientation, de méthodologie, le tout en marge des disciplines scolaires nécessaires à la préparation du bac. Malgré l'affichage qui se veut dans la ligne d'un dispositif de lutte contre le décrochage, dans une telle configuration, cette classe « prépa-seconde » ne préparera à rien. Elle conduira donc, presque inévitablement, vers la sortie du système scolaire.

A ce jour, les DHG départementales démontrent à quel point le ministère ne se donne même pas les moyens de sa politique et de ses réformes. Par la magie des redéploiements, les services du Rectorat affichent qu'aucune suppression de poste n'aura lieu dans les établissements. Pourtant, ce sont bel et bien 484 postes dans le 2nd degré, qui ont été supprimés au Projet de loi de finances, dont 55 dans l'académie. L'apparition de moyens supplémentaires mais très insuffisants pour appliquer les groupes de niveaux en 6^e et 5^e provient essentiellement de moyens d'enseignements (pas des emplois) : redéploiements à l'interne, assèchement de la déjà très maigre « marge de manœuvre » qui permettait quelques dédoublements ou options ici ou là, et l'injection de moyens dont le Ministère n'explique pas la source... peut-être des crédits « pacte » non utilisés ? Alors que se prépare activement la rentrée, les interrogations et incertitudes se multiplient. Le Président a parlé, à nous de nous débrouiller pour mettre en œuvre les lubies présidentielles. Nous souhaitons savoir comment sont financés et mis en œuvre les cours de théâtre ? Comment sont financés et organisés les cours d'instruction civique en 5^e qui remplaceront l'EMC ? Comment sont financés les cours de l'Histoire de l'art ? De quels cours seront privés les élèves en difficulté qui auront une scolarité à « horaires aménagés » ? Enfin, où allons-nous trouver les enseignants de mathématiques et de français nécessaires à ce beau projet ?

La FSU s'oppose à cette école inspirée des vieilles recettes populistes et réactionnaires. Nous portons un autre projet pour l'Education dans lequel la réussite de tous les élèves est au cœur des préoccupations, avec un collège qui marque l'entrée dans les enseignements disciplinaires du second degré pour poursuivre des études au lycée, dont la culture commune doit être ambitieuse et émancipatrice tout en réduisant les inégalités scolaires. Pour y parvenir, nous demandons des classes de 24 élèves (20 en REP/REP+), des dédoublements dans toutes les disciplines et des équipes pluri-professionnelles complètes. Nous demandons que l'institution fasse enfin confiance à ses enseignants, à leur professionnalisme, leurs pratiques pédagogiques pour qu'ils puissent pleinement accomplir leurs missions.

Notre CSA de ce jour examine les dotations horaires globalisées (DHG) des lycées et lycées professionnels de l'académie.

Pour l'enseignement général et technologique, la dotation académique ne supprime donc aucun poste. Cependant nous serons contraints à de nombreux redéploiements, qui ne seront pas sans conséquences pour les élèves et les personnels. Et en plus les élèves en difficulté continueront de se noyer dans des classes aux effectifs trop lourds dans les disciplines non ciblées par le « choc des savoirs ». Nous allons assister à une mise en concurrence des disciplines et par là même des personnels, ce qui conduirait à des conflits et des situations grandissantes de mal-être au travail.

Il a été extrêmement difficile de faire un travail d'analyses en quatre jours. Cependant l'étude des documents préparatoires, que nous avons eus très tardivement, nous a permis de relever quelques situations particulières douloureuses.

Dans l'Aisne :

- le **lycée Gay Lussac** perdrait 69 élèves sur leur prévision d'effectifs ce qui ferait baisser leur DHG de 95.5 heures (- 68 HP et - 54.5 HSA), il avait déjà perdu 106 heures à sa DHG l'an passé,
- le **lycée Condorcet** de Saint Quentin, gagnerait 1 élève et perdrait 65 heures (- 51 HP et - 14 HSA) eux avaient perdu 93 heures l'an passé,
- et le **lycée Jules Vernes** de Château-Thierry lui perdrait 5 élèves, et verrait sa DHG amputée de 63.5 heures (- 36 HP et - 27.5 HSA).

Dans l'Oise :

- le **lycée Marie Curie** de Nogent sur Oise aurait une baisse d'effectif de 10 élèves ce qui impliquerait une perte de 101 heures (- 51 HP et - 50 HSA),
- le **lycée Jeanne Hachette** de Beauvais perdrait 32 élèves et donc perdrait 92 heures (- 52 HP et - 40 HSA).

Dans la Somme :

- le **lycée Boucher de Perthes** qui a déjà perdu 45 heures l'an passé, va encore perdre cette année 61h50 (- 36HP et -25.5 HSA) car ses effectifs baissent de 14 élèves.

Par contre la situation de deux établissements intrigue fortement la FSU : le lycée Edouard Branly d'Amiens qui gagnerait 93 élèves (ouverture de section ?) et par conséquent sa DHG serait abondé de 172.5 heures, soit 169 HP et 3.5 HSA. 169 HP cela représente quand même, 9.4 postes d'enseignants. Pouvons-nous comprendre comment l'on peut ouvrir des sections de cette manière ? La FSU réaffirme ici son attachement aux filières technologiques et ne souhaitent pas que celles-ci passent aux mains des CFA. Nous avons besoin des filières ST2S, ainsi que des STMG présentent sur pôle scolaire d'Amiens.

La situation dans les LP est moins alarmante sauf dans l'Aisne. La FSU constate une perte globale de 136 heures qui se déclinent en - 59 HP et - 77 HSA au niveau départemental. Le LP Jean Monet de La Fère est le plus touché avec un élève supplémentaire il perd 56.5 heures à sa DHG (- 36 HP et - 20.5 HSA).

Le département de la Somme est globalement bénéficiaire, sauf le LP de Ham qui avec 7 élèves de plus perd 48.5 heures à sa DHG, et le LP de Péronne qui doit sûrement perdre une classe de 30 élèves, et perd ainsi 45.5 heures à sa DHG.

Nous constatons que vous avez provisionné 161 heures postes et 229,5 heures supplémentaires année pour la rentrée prochaine, c'est moins que l'an passé... Sans doute est-ce-là votre invitation faites aux communautés éducatives des lycées et LP, perdant les moyens nécessaires à leur fonctionnement, pour venir protester légitimement sous vos fenêtres et obtenir ainsi les moyens supplémentaires pour ne pas dégrader, toujours et encore, les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des personnels.

La FSU, majoritaire dans les conseils d'administration, sera particulièrement vigilante à ce que la répartition de la DHG soit débattue et votée dans cette instance, dans les délais prévus par la loi c'est-à-dire en février, quitte à ce que le CA se réunisse de nouveau en cas de modification de structure ou de dotation.